

Que faire et à qui s'adresser face à une crise suicidaire ?

[https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale-et-
psychiatrie/article/que-faire-et-a-qui-s-adresser-face-a-une-crise-suicidaire](https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale-et-psychiatrie/article/que-faire-et-a-qui-s-adresser-face-a-une-crise-suicidaire)

Selon le site du ministère des Affaires sociales, de la Santé, et des Droits des Femmes :
<http://www.sante.gouv.fr/que-faire-et-a-qui-s-adresser-face-a-une-crise-suicidaire.html>

Dans les cas d'une situation d'urgence (en cas de risque suicidaire avéré : idées suicidaires, projet/scénario de suicide et/ou accès à des moyens létaux)

Se rapprocher des services d'urgence

- Appeler le Samu 15 ou le 112 (numéro européen)
- Appeler SOS Médecin

Les consultations

- Le médecin traitant
- Un spécialiste en psychiatrie ou un psychologue
- Le centre médico-psychologique (CMP) de secteur

Les dispositifs d'écoute

Tous ces services d'écoute sont anonymes :

→ **SOS Amitié :**

Service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.

Permanence d'écoute téléphonique 24 h/24, 7 j/7.

Permanence d'écoute par tchat tous les soirs de 19 h à 23 h ou par mail (réponse sous 48 h maximum).

Tél. : 01 42 96 26 26 (Ile-de-France).

Retrouvez les numéros régionaux d'appel sur le site de l'association.

Site Internet : www.sos-amitie.org.

→ **Suicide Écoute :**

Écoute des personnes confrontées au suicide.

Permanence d'écoute téléphonique 24 h/24, 7 j/7.

Tél. : 01 45 39 40 00

Site Internet : www.suicide-ecoute.fr.

→ **SOS Suicide Phénix :**

Accueil et écoute de toute personne confrontée à la problématique du suicide.

Permanence d'écoute téléphonique 7 j/7.

Permanence d'écoute par messagerie accessible depuis le site Internet de l'association.

Ligne nationale : 0 825 12 03 64 (de 16 h à 23 h).

Ligne Ile-de-France : 01 40 44 46 45 (de 12 h à minuit).

Site Internet : www.sos-suicide-phenix.org.

• **Fil Santé Jeunes :**

Écoute, information et orientation des jeunes dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale.

Ligne d'écoute téléphonique anonyme et gratuite 7 j/7, de 8 h à minuit.

Tél. : 32 24 ou 01 44 93 30 74 (depuis un portable)

Site Internet : www.filsantejeunes.com.